



REVUE DE PRESSE

Jeudi 4 juillet 2019



Les chiffres de la précarité menstruelle

1,7
million
de femmes

MANQUENT EN FRANCE
DE PROTECTIONS
HYGIÉNIQUES



39% des plus précaires
NE DISPOSERAIENT PAS
DE TAMPONS OU DE SERVIETTES
EN QUANTITÉ SUFFISANTE



1 FEMME sur **3**

ne changerait pas suffisamment de protection

1.750 euros

selon la BBC c'est le coût moyen annuel
pour une femme TOUT AU LONG DE SA VIE



Ce qui a été fait : (en l'occurrence la baisse de la TVA)
sur les protections hygiéniques,
la TVA a été baissée le 1^{er} janvier 2016 à
5,5% au lieu de **20%** auparavant

15,5
millions de
FRANÇAISES

SONT CONCERNÉES
(entre 13 et 51 ans)
SOIT UN QUART
DE LA POPULATION TOTALE

■ Le 4 juillet 2018 un orage de grêle ravageait 18 communes de l'est de la Charente ■ Un an jour pour jour après ce terrible événement, les maisons sont réparées ■ Mais les sinistrés toujours choqués.

Réparés, mais toujours choqués

Antoine BENEYTOU
a.beneytou@charentelibre.fr

Aujourd'hui, Eva, 10 ans, n'ira pas à l'école de Vouthon. Elle a d'ailleurs prévenu son institutrice qu'elle serait absente. Cette date du 4 juillet, synonyme de malheur, elle l'a entourée sur son calendrier. «Elle veut être prête s'il se passe quelque chose», confie Fabienne, sa maman. Chez la famille Lagrenaudie, à l'approche du triste anniversaire du terrible orage de grêle qui a touché l'est de la Charente il y a un an, les larmes coulent plus facilement et les souvenirs remontent à la surface, ces dernières semaines. Le bruit des grêlons «gros comme des boules de pétanque» qui se fracassent contre les tuiles résonnent dans l'esprit de tout le monde. Comme celui du plafond qui s'effondre. À cet instant précis, ce 4 juillet 2018, à 15 h 12, Fabienne était toute seule avec Eva, dans la maison familiale de La Boissière, à Rancogne.

«Psychologiquement, certains sont mal»

«On ne savait pas où se mettre», souffle-t-elle, encore marquée, soutenue par son mari, Mickaël. Très vite, alors qu'il pleuvait dans la maison, il a fallu faire les valises, bâcher, sauver ce qui pouvait encore l'être, c'est-à-dire pas grand-chose. Fabienne, Mickaël, Eva, et

Pauline, 18 ans, ont été hébergés chez une famille de Saint-Sornin, qui a proposé son aide à la cellule de crise. Environ cinq mois, loin de leur maison. «Mais on avait promis aux filles qu'on serait de retour pour Noël». C'est chose faite. Le 14 décembre 2018, les Lagrenaudie rentrent chez eux. La toiture est terminée, la maison est hors d'eau. L'isolation a été installée en mars. Le mobilier a été en grande partie changé. Montant des travaux: 65 000 €, pris en charge par l'assurance. «Là des-

«
Quand je vois des reportages sur des intempéries de grêle à la télé, je fais la tronche toute la journée.

sus, rien à dire», souffle Fabienne. Aujourd'hui, leur maison est presque entièrement refaite. Restent quelques finitions. Mais la page n'est pas totalement tournée. Surtout à l'approche de cette maudite date. «Il faut qu'on passe le cap du 4 juillet», estime Mickaël. «Quand je vois des reportages sur des intempéries de grêle à la télé, je fais la tronche toute la journée», lance la mère de famille.



Fabienne et Mickaël Lagrenaudie, habitants de Rancogne, sont encore choqués par l'orage de l'année dernière. Photos Renaud Joubert

Pauline, l'aînée, a toujours un sac de secours dans sa chambre «avec deux trois affaires de prêt-à-porter». Au cas où.

L'impasse du mécano

À quelques kilomètres de là, à Saint-Sornin, la maison de Clémentine et Mathieu Redon est également rénovée. Là aussi, le plafond s'est écroulé. À Noël, ils ont pu réintégrer leur domicile, après avoir vécu quelques mois à Tournay, dans une location. «Pour nous, le fait de revenir signifiait que cette histoire était close. Mais je pensais que j'oublierais plus vite», réalise Clémentine. Hélas, ce n'est pas aussi simple. Dans le secteur, si les toitures sont rénovées - ce qui tranche avec les bâches d'il y a quelques mois - le moral va en dent de scie. «Ça va moyen», concède le maire de Saint-Sornin, Michaël Canit. «Les gens sont marqués. Des personnes sont en maison de repos. Le moindre orage, dès qu'il y a du vent, de la pluie, ils sont vigilants. Ils se demandent ce qui va encore leur tomber sur la tête.» Lui, se

souvent «d'une espèce d'apocalypse», quand son homologue de Charente Limousine Philippe Bouty évoque «un bombardement». «Les gens ont toujours une crainte énorme», ajoute le maire d'Yvrac-et-Malleyrand, Serge Geiger. «Psychologiquement, certains sont très mal», souligne Isabelle Merigeaud, adjointe à Saint-Sornin. Pour sa part, la maison qu'elle met en location n'est toujours pas réparée. Car il y a aussi ceux qui voient les travaux traîner. C'est le cas du mécano de Saint-Sornin, William Duquerroy, qui a repris son activité en février. Le 4 juillet 2018, son garage a été ravagé. Des travaux ont été réalisés en septembre, «mais on prend encore l'eau. Et les tuiles ne sont pas posées dans la réglementation, il n'y a pas d'étanchéité», déplore-t-il. Lorsqu'il pleut, de l'eau s'écoule même dans le bureau. Les travaux ne sont pas finis et selon lui, l'artisan ne veut plus revenir. Quant à l'argent de l'assurance, il est bloqué tant que les travaux ne sont pas terminés... William Duquerroy est dans l'attente, voire plus encore, dans l'impasse.

En Charente limousine, des dégâts aussi

En Charente limousine, huit communes ont été touchées par la grêle. «Les entreprises ont été plus impactées que les particuliers», explique le président Philippe Bouty. Une enveloppe de 1,17 million avait été débloquée par la Région pour aider les professionnels. Un montant quasiment dépensé à ce jour. «On a par exemple Emballageclair, où il y avait 350 000 € de dégâts», rappelle l'élu qui évoque également les dommages dans les exploitations agricoles. Sur ce territoire aussi, de nombreuses réparations ont été faites mais toutes les plaies ne sont pas pansées. Dans Chabanais, on voit encore des bâches. À ce jour, une quarantaine de particuliers de Charente limousine ont pu être aidés par le fonds mis en place par le Département et ses partenaires (lire ci-dessous).



Chez le mécano William Duquerroy, l'eau s'infiltrait encore.

Réparations

12 800 déclarations de sinistres, 150 millions d'euros de travaux

Pas moins de 18 communes charentaises ont été touchées par le terrible orage du 4 juillet 2018. En chiffres, cela s'est traduit par 12 800 déclarations de sinistres auprès des assurances. Le chiffre global des travaux s'élève quant à lui à 150 millions d'euros, avec 900 000 mètres carrés de toitures touchées. Celle de la salle polyvalente de Vilhonneur s'est par exemple effondrée quelques jours après l'orage. Le coût des travaux s'élève à 500 000 € «mais on n'a pas le montant de l'indemnisation de l'assureur», déplore le maire Yves Gonzalez-Remartinez. À Rancogne, la toiture de la salle polyvalente a été refaite et les travaux d'intérieur se termineront à la fin de l'année (pour un total d'environ 200 000 €). «Cela représente plus d'un

an de recettes globales de la commune», illustre le maire. À Saint-Sornin, où 390 foyers ont été touchés - 8 000 mètres carrés de toitures - l'école va être rasée, pour être reconstruite. Pour rappel, des préfabriqués accueillent les 80 élèves de maternelles. Les travaux démarreront en juillet et s'achèveront à la fin de l'année. «Il y a vraiment eu une volonté des élus communautaires de garder l'école à Saint-Sornin», précise le maire Michaël Canit. On a voulu construire l'école du XXI^e siècle, qu'elle soit la vitrine de la CDC. La première tranche, c'est-à-dire la construction d'une belle école maternelle avec des préaux colorés coûtera 900 000 €. La seconde tranche, à l'horizon 2021, s'élèvera à 700 000 € et

permettra d'accueillir les classes du CP au CM2 du RPI Saint-Sornin-Vouthon. Par ailleurs, à Saint-Sornin, les bâtiments publics touchés par la grêle sont désormais opérationnels et «95 % des travaux sont faits». «Chapeau aux entreprises du bâtiment!», souligne Michaël Canit. Un peu plus au nord, à Yvrac-et-Malleyrand, environ 150 foyers avaient été touchés. «90 % des maisons sont refaites», note le maire Serge Geiger. Le bâtiment historique de la Chapelle des Templiers n'est en revanche pas réparé. Le montant des travaux s'élève à 160 000 €. Le Département de la Charente précise qu'avec ses partenaires de la MSA, de la Croix-Rouge et du Secours catholique, il a reçu 310 demandes d'aides.

Le règlement d'attribution a permis d'en traiter 233 à hauteur de 625 000 € (dont 300 000 venant du Département). La Région, a également accordé une aide de deux millions d'euros aux sinistrés de la grêle.

Michaël Canit, le maire de Saint-Sornin, sous le préau de l'école qui va être reconstruite prochainement.



Fleuve Charente

Des lâchers d'eau à Lavaud et Mas Chaban pour soutenir l'étiage



La Charente a vu son débit divisé par trois sur les 15 derniers jours de juin.

Photo repro CL

Un débit passé de 20 m³/seconde à 7m³/seconde à Vindelle en l'espace de seulement 15 jours. Du 15 au 30 juin, les grosses chaleurs ont eu raison de l'étiage du fleuve Charente. En conséquence, l'EPTB (Etablissement public territorial de bassin) Charente a décidé de procéder cette semaine à des lâchers d'eau à Lavaud. L'organisme l'a annoncé hier sur Facebook. Dans le même temps, le Département a pris la même décision à Mas Chaban, dont il est le propriétaire. En ce qui concerne les restrictions d'irrigation, seule la Bonnieure est pour le moment placée en alerte renforcée (suivant un arrêté préfectoral daté d'hier). *«Les températures importantes et le manque de pluie au printemps sont les causes de cette baisse de débit, explique Baptiste Sirot, directeur de l'EPTB. Le déficit de pluie de cet hiver également entraîne aujourd'hui des stocks de soutien au plus bas: il manque 800 000 m³ de remplissage à Lavaud.»* Le fait de devoir soutenir l'étiage dès ce début

juillet, *«n'est pas choquant»*, toujours selon Baptiste Sirot qui le constate en revanche: *«on doit soutenir la gestion de l'étiage jusqu'au 30 octobre et ces dernières années, c'était de plus en plus tardif.»* Les lâchers d'eau à Lavaud et Mas Chaban ont commencé mardi et se font par paliers. Ce jeudi, le lâcher devrait atteindre 480 litres/seconde à Lavaud. Vendredi, il devrait être à 1,4 m³/seconde pour Mas Chaban. Ces lâchers n'entraînent pas de précaution particulière, notamment au niveau de la sécurité. *«Ils se font sur les retenues principales, détaille Baptiste Sirot. La plage de la Guerlie, par exemple, se situe sur une retenue secondaire, donc aucun problème pour les usagers. À l'aval non plus, il n'y a pas de contrainte car tout cela est très cadré et se fait progressivement.»*

Le maximum autorisé des lâchers d'eau est de 2m³/seconde. Une réunion entre le Département et l'EPTB devrait se tenir en début de semaine prochaine pour savoir si ce débit maximal doit être atteint.

Des navettes pour se rendre à Jarnac



Pas la peine de chercher une place. Avec Thomas Dutronc (Repro CL), la soirée de lancement de Blues Passions, ce jeudi à Jarnac, affiche complet. Mais pour ceux qui auraient leur billet d'entrée, le festival met en place des navettes gratuites au départ de Cognac. Départs à 18h30 et 19h15 de la place Gambetta. Retours à 0h25 et 1h30 de la place du Château à Jarnac. De quoi profiter pleinement de la soirée!

Du barouf dans les bars «off»



Cette année, les bars de Cognac se mettent davantage au diapason du festival. En plus des six établissements programmés officiellement (Renaissance, Arty Show, Garden Ice, Bar Louise, Luciole, Chais Monnet), une autre scène sera animée place François-1^{er} par La Mie Câline, L'Express et le tabac du Khédivé (Photo M. B.). De demain à lundi, concerts autour de midi et à partir de 20h. Le Crunch donne aussi des concerts ce vendredi, puis chaque soir à 20h. Tout comme Le Chai, qui débute dès ce soir à 19h (lire aussi en page 20).

Le «corner» veut s'imposer en ville



Inaugurée l'an dernier rue du 14-Juillet à Cognac, la boutique Blues Passions veut devenir un point de rendez-vous cette année. Elle sera ouverte tous les jours durant le festival, de 10 heures à 19 heures. Il sera possible d'y réserver ses places de concert et d'y acheter quelques souvenirs du festival. Des show-cases et dédicaces y seront également organisés trois fois par jour (Photo archives CL).



L'heure était encore aux préparatifs hier, dans le jardin public de Cognac.



Le bar à cocktails et son espace de détente, inaugurés l'an dernier, ont été reconstruits.

Photos J. P.

■ Le coup d'envoi de la 26^e édition du festival sera donné ce soir sur l'île Madame, à Jarnac dans l'événement, qui a été décalé de deux jours ■ Une fête attendue par ces entreprises

Blues Passions, le poids

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

Ce n'est pas tout à fait la programmation dont il rêvait. Elle a même encore changé il y a deux jours avec l'annulation de JS Ondara, l'un de ses coups de cœur. Mais Michel Rolland assume complètement l'affiche de la 26^e édition de Blues Passions. Thomas Dutronc en ouverture sur l'île Madame ce soir; Louis Bertignac et Rickie Lee Jones pour lancer les festivités du jardin public de Cognac demain; un week-end éclectique lors duquel on applaudira aussi bien Garbage et Roger Hodgson que Véronique Sanson et Bernard Lavilliers. Et pour finir, Toto lundi.

«C'est un bon moment pour réunir les clients, les agents commerciaux avant les congés d'été. Ça nous permet de nous rassembler autour des valeurs de l'entreprise.»

C'est pour le groupe américain que tout le festival a été décalé cette année, qu'il ne commence pas un mardi pour se terminer un samedi. «Toto, on ne pouvait l'avoir que le 8 juillet», explique Michel Rolland, qui a décidé de «tenter». «On va expérimenter le dimanche et le lundi côté festivaliers et on analysera tout ça après, remarque le directeur. Il n'y a rien d'arrêté. Ça pourra rebouger l'an prochain, tant qu'on reste dans les dix premiers jours de juillet.» La question sera aussi posée aux partenaires, dont certains ne sont déjà pas convaincus... et l'ont fait savoir. C'est le cas de la maison



Les partenaires profitent de l'événement pour inviter clients, collaborateurs, fournisseurs... Certains bénéficient même d'une loge avec une vue

Hennessy, l'un des cinq partenaires «premium», qui a décidé de renoncer à son lounge cette année, le week-end n'étant pour elle pas adapté aux relations publiques. Le leader du cognac participera toutefois à la «grande soirée d'inauguration» – sur invitation – ce vendredi en collaboration avec l'interprofession, Martell et Rémy Martin.

182 partenaires impliqués

Forcément, leur avis comptera au moment de concevoir la 27^e édition. Car Blues Passions aurait du mal à boucler son budget sans ses

partenaires. Il s'élève, cette année, à 2,2 millions d'euros HT.

«Les collectivités nous aident à hauteur de 15 %», indique Michel Rolland. On s'autofinance à 85 %. La billetterie compte à 50 % dans les recettes. Cela laisse une part importante aux 182 partenaires que comptabilise l'événement. Parmi eux des anciens, comme la tonnellerie Doreau, qui s'implique «depuis au moins dix ans». Elle propose chaque année un «after» au Quai 3, à Jarnac, où elle accueille une centaine d'invités, partenaires et clients, à l'issue de la soirée d'ouverture. Lundi, elle fêtera aussi ses 30 ans au jardin public. L'occasion de présen-

ter un nouveau produit à près de 200 personnes. «C'est un bon moment pour réunir les clients, les agents commerciaux avant les congés d'été. Ça nous permet de nous rassembler autour des valeurs de l'entreprise.» «Ça permet d'impliquer les collaborateurs, de faire plaisir à des clients», note aussi Amaury Louvet, l'assureur, qui profite de l'événement pour lancer officiellement, demain, «Louvvet spiritueux», son réseau d'experts, articulé autour d'un site internet et dédié aux professionnels des spiritueux. Après une présentation à l'agence, il invitera une vingtaine de personnes au concert. «On essaie de faire quel-

que chose de qualitatif, de vraiment les accompagner.»

Comme Loïc Boyer, responsable du secteur Charente pour GSF Athena, à La Rochelle. Il y a cinq ans, «on voulait réunir nos clients du département sur un spectacle, un concert. On s'est dit que c'était l'endroit», glisse-t-il.

Ce vendredi, il recevra une cinquantaine de personnes sur l'espace partenaires. «C'est comme si on les invitait chez nous, ajoute-t-il. Ça permet d'avoir des échanges autres que commerciaux.» Une manière aussi de participer à «l'écosystème local», observe Amaury Louvet; de «promouvoir Cognac», note

Thomas Humeau, partenaire pour la première fois. «C'est une manifestation de qualité, il faut tout faire pour qu'elle perdure.»

Il viendra également avec une centaine de clients vendredi... Pour le festival, c'est aussi un bon coup: cette soirée d'ouverture à Cognac, la plus marquée «blues» et qui a subi deux annulations, est la plus compliquée à remplir. Autour de 3.000 places vendues. «Et encore, ça marche mieux depuis qu'on a Bertignac», note Michel Rolland. Il n'était pas prévu au départ.

Chez Martell

1715 Avenue du blues: quatre concerts et une boum electro

Il y a deux ans, Manoukian y avait fait fondre ses spectateurs dans un sublime dialogue avec China Moses. L'an dernier, Kimberose y a à son tour envoûté son public: plus de 1.000 spectateurs réunis dans la petite cour de la maison du fondateur, chez Martell. Un record. Pour sa huitième édition, le rendez-vous 1715 Avenue du blues a donc toute légitimité pour voir plus grand. La scène a été déplacée dans la cour pavée, située entre les circuits de visite et la Fondation. Avec 800 places assises, la jauge a été augmentée. 1.500 personnes pourront y être accueillies lors des quatre concerts programmés à partir de demain. Ouverture des portes à 18h15, chaque soir; concert de 19h à 20h; tarif: 15€. C'est Adam Naas qui ouvrira le bal (lire ci-dessus). À suivre, samedi: Sarah McCoy, «Une

voix puissante et profonde», «un piano digne d'un juke joint de La Nouvelle-Orléans» et une «présence scénique explosive».

Dimanche, Alice Phoebe Lou viendra donner sa touche jazzy à la partition. Et Tom Odell clôturera le bal lundi, jeune artiste aux multiples talents qui en est déjà à son troisième album.

«Une programmation ultra-talentueuse», se réjouit la maison, qui voulait mettre l'accent sur les nouveaux talents... Avant la boum electro programmée lundi par la Fondation Martell, qui officialise ainsi sa collaboration avec Blues Passions. Eugène de Rastignac et The Toxic Avenger & Greg Kozo seront chargés de mettre le feu, à partir de 23h30. On ne s'en privera pas: c'est gratuit! À noter que toute la semaine, l'Indigo se met aussi aux couleurs du blues.

Adam Naas: «Le blues, quelque chose d'intouchable»

Le crooner sera sur la scène de Martell demain. Sa voix sensuelle fait de lui l'un des espoirs de la scène française.



Adam Naas se compare souvent à un corbeau, un surnom hérité de son pseudonyme lorsqu'il jouait à Pokémon.

Photo archives CL

Porté par une voix aussi envoûtante que féminine, il est le nouveau phénomène de la pop soul française: Adam Naas, chanteur parisien de 25 ans, se produit sur la scène 1715 Avenue du blues, chez Martell, demain vendredi à 19 heures. Après un premier EP de quatre titres en 2016, l'artiste a véritablement explosé l'an dernier avec son premier album sobrement intitulé «*The Love Album*», une ode à l'amour de 45 minutes. Son single «*Fading away*» a dépassé le million de vues sur Youtube; lui regroupe plus de 100.000 auditeurs mensuels sur Spotify. Rien que ça! Encore ivre de la veille – c'est lui qui l'a dit –, le jeune homme a accepté de répondre à quelques questions.

Quelles sont vos principales sources d'inspiration?

Adam Naas. Ça vient d'un peu partout, des personnalités qui m'entourent, par exemple. L'humain est très inspirant, de la mère qui achète sa baguette au mec bourré avec qui j'ai une discussion pendant une heure. Dans la musique, je ne sais pas trop. Je

suis passé par tellement de phases différentes que je n'ai pas vraiment d'idées précises.

Que représente le blues pour vous?

Le blues, c'est la Terre mère, un peu comme un ancêtre que tu respectes. On ne peut pas mal en parler, c'est une source d'expérience, de connaissances... Quelque chose d'intouchable.

Que dites-vous à ceux qui vous comparent à Prince?

Mmmh... C'est sympa! J'aurais l'air d'un petit connard si je disais autre chose. Je ne comprends pas vraiment comment on peut me rattacher à cette grande figure de la musique, je n'ai encore rien fait de ma vie. À mon avis, c'est surtout à cause de ma petite taille, de la couleur de ma peau et du galbe de mes fesses qu'on pense ça.

Pourquoi ce besoin de tout ramener à l'amour?

J'ai vécu pas mal de temps sans, et le rechercher a beaucoup occupé ma vie jusqu'à devenir trop oppressant. J'ai eu besoin d'écrire sur ça pour m'en dissocier. L'amour, c'est cool, mais ça peut être chiant aussi. J'ai envie

d'écrire sur d'autres choses aujourd'hui: les dinosaures, les aliens, la drogue, l'alcool... C'est pareil, je veux essayer de nouvelles choses au niveau de l'instrumentation, rapporter sur mon prochain album ce que je fais en live. Il va y avoir un côté plus crade, plus rock, mais du rock théâtral.

Et votre rapport à la scène?

J'aime tous les moments. Être là avec ma guitare, me retourner et voir la gueule des gens que j'aime à fond dedans, c'est fou. Le public aussi, il connaît les paroles et les ressent, j'adore. La scène, c'est l'endroit où tout se passe, tout est spontané, on est obligé d'être vrai. C'est le bordel.

Cognac, ça vous inspire quoi?

La première chose à laquelle ça me fait penser, c'est le cocktail cognac Schweppes. On a aussi joué aux Abattoirs il y a deux ans de cela. C'était génial, la journée la plus cool du monde.

Du coup, vous êtes plutôt pineau ou cognac?

Clairement cognac. Ça me fait marrer de savoir qu'un bon produit local comme celui-ci soit le truc que les Chinois boivent le plus.

Festivalier, qui es-tu?

31 % des festivaliers sont âgés de 50 à 65 ans, selon l'enquête qui a été réalisée l'an dernier auprès de 648 personnes durant la semaine de Cognac Blues Passions. C'est la tranche d'âge la plus représentée, avant les 35 à 50 ans (26 %).

L'an dernier, **57 %** des festivaliers étaient des femmes. «*Certainement l'effet James Blunt*», analysent les organisateurs, qui précisent qu'habituellement, c'est plutôt «*moitié moitié*».

77 % des festivaliers viennent du Poitou-Charentes, 53 % du département.

Les cadres et professions intellectuelles supérieures sont les plus représentés, à **23 %**. Suivent les ouvriers et employés (20 %) et les retraités (16 %).

47 % des spectateurs sont des fidèles et ont déjà participé au festival au moins cinq fois. Ils passent en moyenne **2,2** jours sur le site.

Un départ à la retraite et deux médailles à la mairie



Nadia Roux, directrice adjointe du centre de loisirs, a reçu de nombreux cadeaux pour célébrer son départ à la retraite.

Photo CL

Double cérémonie, mardi soir, à la mairie de Châteaubernard, avec un départ à la retraite et la remise de deux médailles. Pour 35 années de service, Max Martinez, agent de maîtrise principal, arrivé aux services techniques en 1981, s'est vu décerner la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon or.

De même, Jean-Michel Julien, responsable du service de police municipale, à Châteaubernard depuis le 1^{er} juin 1990, a reçu la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon or pour 35 ans de service.

Au cours de la même cérémonie, Nadia Roux, directrice adjointe du centre de loisirs, a fait valoir ses droits à la retraite.

Après plus de vingt ans d'activités

dans le privé, elle a commencé en 2002 comme agent d'entretien dans les écoles primaires de la ville. Dès 2003, elle a participé au démarrage des mercredis récréatifs, puis, ayant passé avec succès ses brevets d'aptitude à la fonction d'animateur (Bafa) et à la fonction de directeur (BAFD), elle a participé aux différentes étapes de la création du centre de loisirs, devenu le pôle enfance en 2012.

Audit centre, aussi bien que dans les activités d'accueil périscolaire, le maire a tenu à souligner *«sa disponibilité, son sens de la responsabilité au service des enfants.»* – Ils étaient d'ailleurs quelques-uns dans l'assistance – avant de souhaiter à *«Mamie Nadia, comme disent les gamins, une longue, heureuse et paisible retraite, avec ses petits-enfants.»*

L'Aserc passe en mode été actif dans les quartiers

Les trois centres sociaux de l'association ont sorti leur programme d'activités pour juillet. Sorties, jeux, soirées festives... Il y en a pour tous.



Il y aura des sorties sur la côte, des repas, mais aussi des fêtes près des centres, au pied d'immeubles, ou au Jardin de la MTL.

Archives CL

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr

Ça va bouger dans les centres sociaux de l'Aserc (1). À compter de lundi, celui des Borderies (Crouin), de la Maison du temps libre (MTL, La Chaudronne), et de la Passerelle (Saint-Martin), vont se mettre en mode été actif jusqu'au jeudi 1^{er} août. Comme chaque année, une kyrielle de rendez-vous est proposée aux enfants et aux familles, adhérents ou non, «avec des temps communs aux trois centres les mardis et jeudis, et des animations spécifiques à chacun d'entre eux les autres jours», indique Christine Siglard, coordinatrice à la MTL et La Passerelle. «L'objectif de cette opération est toujours le même et s'inscrit dans le projet associatif de l'Aserc: proposer aux habitants des quartiers qui ne peuvent pas partir en vacances de quoi s'échapper un peu en famille, favoriser le vivre ensemble et les échanges, multiplier les passerelles entre générations, entre quartiers, entre cultures», déclare-t-elle.

Pour permettre de mieux s'y retrouver dans ce gros programme d'animations, l'Aserc a édité un petit fascicule pour chaque centre.

Un service de transports

Par ailleurs, afin de faciliter les échanges entre quartiers pour profiter des temps communs comme des événements propres à chacun, un service de transports est prévu, également ouvert à tous, sur inscription.

«Et toutes les animations sont gratuites, à part les sorties et les repas (2) qui sont aussi sur réservation», précise Christine Siglard.

Des sorties qui emmèneront le public au Bain des Dames de Châteauneuf, aux carrières de Crazannes à Saintes, à la plage de Saint-Palais, ou encore au festival du jeu de Parthenay.

Des repas, paella, poulet basquaise, moules frites, pour des jeudis festifs qui s'articuleront aussi autour de spectacles avec soirée dansante. Pour les rendez-

”

De quoi s'échapper un peu, en famille.

vous propres à chaque centre, ce sera jeux d'eau, animations au pied d'immeubles, au jardin de la MTL, mais aussi ceux que proposeront le lieu d'accueil enfants parents et le service santé sports de la Ville, qui se joignent à la fête. Le premier avec quatre sorties les jeudis pour les enfants de moins de 6 ans (accompagnés), dont une à la découverte de l'asinerie des Thibauds (Ambérac), le second pour des jeux d'adresse, de sarbacane et des balades en bord de Charente.

(1) Association socio-éducative de la région de Cognac.

(2) Sorties à 2€, repas 7€ adulte et 3€ enfant de moins de 12 ans (adhérent), 9€ et 5€ hors adhésion. Renseignements au 05 45 36 87 40.



Sens dessus dessous

L'aménagement du boulevard Denfert-Rochereau en voie de finition, a fait passer le secteur en zone à 30 km/h, mardi matin. Conséquence: comme c'est la règle à vitesse réduite, toutes les intersections sont désormais prioritaires à droite, ce qui a produit quelques coups de frein. Autant il est facile de voir venir les autos qui viennent de la base plein air et du monument aux morts, autant celles qui déboulent de la petite rue François-I^{er} (à droite sur la photo M. B.) surprennent, à chaque fois. Prudence, donc!



Saint-Sulpice

Aménagement et finances au menu des élus

Pas moins de 26 points étaient à l'ordre du jour du conseil municipal de Saint-Sulpice-de-Cognac, mardi.

En préambule, un communiqué du maire Dominique Souchaud rappelle que des réunions publiques se déroulent dans des communes pour connaître l'avancée et les conséquences du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de l'agglomération de Grand Cognac et qu'il est important d'y participer pour émettre des avis, des idées, sachant que ce document, une fois arrêté, a une durée de vie comprise entre quinze et vingt ans. Dans ce même cadre, l'édile signale que le plan d'occupation des sols (POS) sera caduque le 31 décembre et que c'est le règlement national d'urbanisme (RNU) qui s'appliquera en attendant la parution du PLUi.

Une délibération doit être prise pour que s'applique la règle générale de constructibilité limitée, qui permet des constructions sur délibération motivée du conseil, qui émet un avis favorable à la poursuite de la création d'un lotissement.

■ **Finances.** Le résultat d'investissement d'un montant de 67.917,11 € suite à la dissolution du syndicat intercommunal à vocation unique (Sivu) de restauration sera intégré dans le budget général de la commune.

Pour la rentrée prochaine, des chaises et des tables seront achetées pour un montant de 2.235 €. Par ailleurs, dans le cadre de l'aménagement des

places et espaces verts, des tables, de ping-pong et de pique-nique (3.813,54 €) seront mises en place. Un tracteur sera acheté pour un montant de 31.800 €. Mesures adoptées à l'unanimité.

■ **Trésorerie interactive.** Le conseil autorise l'ouverture d'une ligne de trésorerie interactive auprès de la Caisse d'épargne, d'un montant de 40.000 € pour une durée de six mois, au taux fixe de 1,28 %.

■ **Amende contre les incivilités.** Lors de la journée «Nettoyons la nature» du 28 mars, pas moins de quatre tonnes de déchets ont été collectés. Pour lutter contre ces incivilités, une amende de police est fixée à 500€ pour tout contrevenant, sans préjuger des suites sur le plan pénal.

■ **Conventions.** Des conventions sont adoptées avec le syndicat d'eau du Symba pour une prestation de services, avec l'association des chasseurs de la commune pour la mise à disposition d'un bien.

■ **Agglo de Grand Cognac.** Des modifications des statuts sont adoptées. Par ailleurs, le maire propose d'inscrire les travaux du logement T1^{bis} à l'école et du bâtiment situé dans la cour de la mairie, dans le règlement d'intervention «soutien à la production de logements locatifs communaux sociaux ou très sociaux».

■ **Personnel.** Pour les besoins des différents services, il est décidé la création de postes et la mise à jour du tableau d'effectifs de la commune.

La haine en ligne dans le viseur des députés

L'Assemblée nationale s'est emparée hier d'une proposition de loi LREM sensible, qui durcit la lutte contre la haine sur internet.

La députée LREM Laetitia Avia a donné hier le coup d'envoi des débats à l'Assemblée sur sa proposition de loi qui durcit la lutte contre la haine en ligne. En voici les principaux points:

Retrait sous 24h

Quel que soit leur pays d'établissement, les opérateurs de plateforme en ligne (Facebook, Youtube...) et moteurs de recherche (Google, Qwant...), dont l'activité sur le territoire français dépassera un seuil

déterminé par décret, seront tenus de retirer ou déréférencier sous 24h tout contenu «manifestement» illicite, après notification par un ou plusieurs utilisateurs. Les messages ou images concernés sont ceux constituant des provocations à des actes de terrorisme, faisant l'apologie de tels actes ou comportant une atteinte à la dignité humaine, une incitation à la haine, la violence, la discrimination. Même sort pour les contenus constitutifs de harcèlement, proxénétisme ou pédopornographie.

Peines à la clé

À la place de ces contenus, les opérateurs feront figurer un message indiquant le retrait. Un délit de refus de retrait sera créé: la justice pourra prononcer des amendes jusqu'à 1,25M€ envers les opérateurs. Les éventuels signalements abusifs par les utilisateurs de plateforme seront eux passibles d'un an d'emprisonnement et 15.000 euros d'amende.

Bouton unique de signalement

Pour faciliter les signalements d'utilisateurs, les plateformes devront mettre en place un dispositif de notification «directement accessible» à partir du contenu litigieux, et «uniforme». Les utilisateurs devront indiquer nom, prénom, email, la catégorie à laquelle peut être rattaché le contenu litigieux, la description de ce contenu, ainsi que les motifs pour lesquels il doit être retiré ou déréférencé. Ces utilisateurs devront être tenus informés des suites données à leur notification.

Coopération des plateformes

Les plateformes auront l'obligation d'informer «promptement»



«Ce que nous engageons, c'est la fin de l'impunité», a déclaré Laetitia Avia (LREM) à l'origine du texte. Photo AFP

La phrase
» Tous les élèves auront leurs résultats demain.

Le ministre de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer, a assuré hier soir que «tous» les candidats auraient leurs résultats comme prévu, malgré la grève d'une partie des correcteurs. «Pour le cas, où il y aurait encore quelques notes manquantes, la solution c'est de donner la note de contrôle continue à titre provisoire vendredi (demain, ndr)», a expliqué le ministre sur BFMTV. «Si en début de semaines les copies sont rendues et que la note du bac est meilleure, c'est cette note qui sera retenue». Par ailleurs, concernant la fraude aux épreuves de maths, six candidats au bac ont à leur tour été placés en garde à vue à Marseille et Paris aujourd'hui après 13 premiers lundi.

BOUCHES-DU-RHÔNE

La bioraffinerie démarre malgré l'opposition écologiste

La raffinerie d'agrocarburants de Total à La Mède, l'une des plus grandes d'Europe, a commencé sa production, au grand dam des associations de défense de l'environnement qui s'inquiètent des conséquences sanitaires potentielles sur les citoyens. Le site du bord de l'étang de Berre, près de Marseille, issu de la conversion d'une raffinerie d'hydrocarbures, dispose d'une capacité de production annuelle de 500.000 tonnes d'agrocarburants, du «biodiesel» et du «biojet» pour l'aviation, a expliqué le géant pétrolier.

Cet après-midi



Vendredi

Royan	20° 30°	Cognac	20° 34°	Angoulême	18° 34°	Confolens	18° 34°
-------	---------	--------	---------	-----------	---------	-----------	---------

Samedi

Royan	18° 23°	Cognac	19° 27°	Angoulême	18° 26°	Confolens	18° 27°
-------	---------	--------	---------	-----------	---------	-----------	---------

Dimanche

Royan	18° 27°	Cognac	18° 28°	Angoulême	17° 28°	Confolens	17° 28°
-------	---------	--------	---------	-----------	---------	-----------	---------

Lundi

Royan	17° 28°	Cognac	17° 30°	Angoulême	16° 30°	Confolens	16° 29°
-------	---------	--------	---------	-----------	---------	-----------	---------

Mardi

Royan	17° 27°	Cognac	17° 29°	Angoulême	16° 29°	Confolens	16° 29°
-------	---------	--------	---------	-----------	---------	-----------	---------

Mercredi

Royan	17° 26°	Cognac	17° 28°	Angoulême	16° 28°	Confolens	16° 28°
-------	---------	--------	---------	-----------	---------	-----------	---------

HIER

	Mini	16h
Angoulême	18°	30°

Temps estival

L'après-midi s'annonce bien ensoleillé et chaud, les températures dépassant à nouveau les 30°C. Vent modéré, d'Est à Nord-Est.

SECOURS Alors que les hôpitaux sont surchargés et que l'on peine à endiguer la désertification médicale dans les territoires ruraux, les pompiers estiment ne plus être en mesure d'absorber la fragilité du système de soins d'urgence

Dossier réalisé par
Yann Saint-Semin
ysaint-semin@sudouest.fr

Sursollicitations, missions débordant du périmètre de leurs compétences, effectifs insuffisants, insécurité, sept syndicats ont lancé fin juin un appel à la grève jusqu'au 31 août. Très massivement suivi dans la plupart des services départementaux d'incendies et de secours (Sdis), le mouvement ne devrait pas impacter la couverture des territoires, la grève se matérialisant essentiellement par des débrayages symboliques de quelques minutes par jour ou des ports de brassards. Reste un malaise profond au sein de la profession ancrée dans la culture de la proximité.

« On a fait front pendant des années, aujourd'hui, on ne peut plus. Dans de nombreux territoires, on ne trouve plus de médecins, les gendarmes ont été redéployés, les hôpitaux sont surchargés dans les villes. Le dernier rempart contre cette fragilité des services publics sont les pompiers. On ne peut plus absorber. On lance un cri d'alarme », glisse Bruno Franchitto, responsable du Syndicat autonome des pompiers de la Dordogne.

De 2003 à 2018, le nombre d'interventions annuelles effectuées par les pompiers en France est passé de 3,5 millions à 4,6 millions. Cette hausse se répartit différemment selon les départements.

« Vous vous retrouvez à vous faire insulter par un mec bourré qui aurait dû être pris en charge par la police »

Entre 2011 et 2017, d'après les chiffres du ministère de l'Intérieur, la Gironde a ainsi subi une hausse de 16 %. Les Landes, de 26 %. Et dans presque tous les départements, en six ans, le nombre d'interventions pour 100 habitants bondit (on passe de 6,8 à 7,4 entre 2011 et 2017 dans le Lot-et-Garonne, par exemple), ce qui atteste d'une intensification des sollicitations des pompiers. Et la course semble s'emballer depuis quelques mois. Ainsi, la Gironde prévoit, cette année, de dépasser le seuil des 140 000 interventions (contre 115 000 en 2017).

Hausse du secours à personnes

De plus, presque tous les départements ont connu une inflation des « secours à personnes ». Cette catégorie recouvre, pour les pom-

piers, un grand nombre d'actes ne relevant pas de leur mission et pouvant aller jusqu'au simple « transport » de malade, en lieu et place d'une ambulance privée. Entre 2011 et 2017, cette catégorie d'intervention a augmenté de 13 % en Dordogne ou en Gironde et jusqu'à 33 % dans les Landes.

Les Départements casquent

« Parfois, lorsqu'on arrive chez des gens, la personne nous attend avec sa valise. On comprend qu'on a simplement été sollicité pour effectuer un transport vers un hôpital », explique Jacques Noaille, membre de l'intersyndicale des pompiers de la Gironde.

Or les financements des Sdis, dévolus aux collectivités locales, ne sont pas extensibles. D'autant que la loi de 2002 a fixé, une fois pour toutes, la participation des communes et intercommunalités, n'autorisant qu'une hausse basée sur l'inflation. Pourtant, dans certaines zones, la population a fortement augmenté ces dernières années. Résultat, la part des Départements, censés faire la variable d'ajustement, a explosé. En 2017, le président du Conseil départemental de la Gironde, Jean-Luc Gleyze, sonnait l'alarme, pointant un sur-



Depuis plusieurs années, les pompiers font entendre leur mal-être, comme ici, à Paris, en mars 2017. ARCHIVES AFP

coût de 12 millions d'euros pour la collectivité.

« On sert davantage à colmater

les autres services qui sont eux-mêmes débordés, que ce soit le Samu ou les forces de sécurité. Vous

vous retrouvez à vous faire insulter ou menacer par un mec bourré dans la rue qui aurait dû être pris en charge par la police et non par les pompiers. Comme les moyens ne suivent pas, on fait de

plus en plus appel aux volontaires qui sont censés coûter moins cher. Mais, eux-mêmes abandonnent au bout de quelques années, parfois même quelques mois », déplore un pompier aquitain.

Bloqués jusqu'à 3 heures au CHU

Le phénomène ne cesse d'inquiéter au sein des services départementaux d'incendie et de secours (Sdis) ces dernières années, notamment dans les grandes villes. Ou comment l'asphyxie des urgences se répercute sur les autres acteurs de la santé publique. « À Bordeaux, aux heures les plus critiques, il arrive que des équipages restent bloqués une, deux et même jusqu'à trois heures devant les urgences », relève Jacques Noaille, de l'intersyndicale des pompiers de la Gironde.

L'explication ? Lorsqu'une équipe prend en charge une personne nécessitant une conduite aux urgences, les pompiers ont obligation de rester avec le blessé jusqu'à ce que celui-ci soit admis. Or, les urgences sont régulièrement saturées. Les services des hôpitaux, en période d'engorgement, doivent, alors, prioriser les admissions en fonction de la gravité des situations. Il n'est, donc, pas rare que des équipages patientent auprès du patient sur un brancard le temps qu'il soit officiellement pris en charge par l'hôpital. « Cela veut dire qu'un véhicule et trois pompiers restent bloqués à attendre et ne peuvent être mobilisés pendant ce temps. Du coup, cela génère des organisations complexes dans lesquelles on doit faire glisser des moyens. Il faut envisager, en cas de coup dur, de faire venir un camion basé hors Métropole pour intervenir à Bordeaux parce que trop de véhicules sont en attente aux urgences », explique le syndicaliste.



Les pompiers doivent rester jusqu'à l'admission du patient. PHOTO ARCHIVES AFP

Des agressions en forte hausse

Un chiffre : 23 %. C'est l'augmentation du nombre d'agressions de pompiers entre 2016 et 2017, selon l'Observatoire national de la délinquance. 2 813, cette année-là, en France pour être précis. Dans ce tableau, la région Nouvelle-Aquitaine est sur la première marche (comme l'année précédente). Le département le plus exposé est la Gironde, avec 415 agressions (déjà 348 en 2016), ce qui le place en tête des départements français.

Certes, cela repose sur du déclaratif et va des simples incivilités aux agressions déclenchant des ITT (incapacité totale de travail). Par ailleurs, tous les services départementaux d'incendie et de secours (Sdis) n'ont pas mis en place les mêmes systèmes de remontés d'incidents. Reste que les atteintes graves s'élevaient à 147, en Gironde, en 2017.

Des caméras piéton envisagées

Régulièrement, les audiences devant les tribunaux correctionnels documentent la situation de tension : il y a quelques mois, à Lor-



De plus en plus, les pompiers se constituent partie civile. ARCH. AFP

mont, un homme avait, par exemple, reçu les pompiers avec une arme blanche. Sans compter les agressions aux urgences ou sur les quais de Paludate, le haut-lieu de la nuit bordelaise... « On n'a jamais été autant agressés. Cela tient aussi à l'évolution de nos interventions. De plus en plus, on est appelés sur des faits d'ivresse sur la voie publique, qui sont à la limite du périmètre de notre mission. On se retrouve alors dans des situations beaucoup plus ten-

dues que pour du secours classique », explique Jean-Pierre Darmuzey, du syndicat Sud des pompiers de la Gironde.

Le Sdis 33 devrait, prochainement, expérimenter un dispositif analogue à celui des policiers de caméras piéton lors de déplacements potentiellement à risques.

Le ministère de l'Intérieur a, par ailleurs, chargé les préfetures d'établir un diagnostic sur la sécurité des pompiers.

Des délais de plus en plus longs

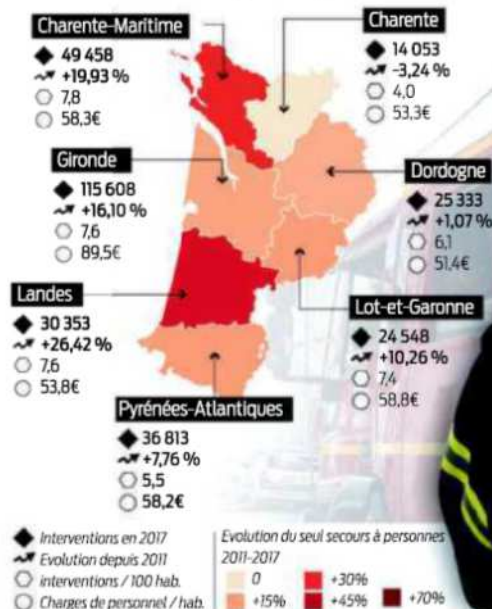
La tension dénoncée par les pompiers pénalise-t-elle les territoires ruraux ? Bruno Franchitto, du Syndicat autonome des pompiers de la Dordogne l'envisage. « Si l'on prend l'exemple de Périgueux, le taux de réponse immédiate est de 96,8 %, relève-t-il. Mais sur d'autres secteurs d'un département très étendu, avec beaucoup de zones rurales touchées de plein fouet par la désertification médicale, les choses sont plus complexes, analyse le syndicaliste. On peut arriver jusqu'à 40 minutes de délai entre l'appel aux secours et l'arrivée sur les lieux », déplore-t-il.

« Ces derniers mois, le nombre d'interventions explose et la rationalisation des moyens a trouvé sa limite », pense le pompier. « On ne peut pas se satisfaire d'un système où un accident se produit à 5 minutes d'une caserne et où on est obligé d'envoyer un véhicule provenant d'un centre de secours plus lointain », glisse-t-il. « Pendant les heures creuses, on est obligés de mutualiser plusieurs casernes pour constituer une équipe et faire partir un véhicule ! » poursuit Bruno Franchitto.

Si, pour l'heure, aucun incident n'a été imputé à une arrivée tardive, l'inquiétude gagne la profession : « Le facteur temps est très important. Ce n'est pas la même chose de tenter de circonscire un feu 15 minutes après son départ et une demi-heure après », indique-t-il. D'autant qu'en Dordogne, la croissance des interventions ne faiblit pas : « À Périgueux, sur les six premiers mois de l'année 2019, nous avons connu une hausse de 9 % de l'activité opérationnelle. C'est du jamais vu, d'autant que sur cette période d'hiver et de printemps, nous n'avons pas connu de fait particulier. Dans un département touristique comme le nôtre, on se demande ce qui va nous arriver cet été ».

Même inquiétude dans les Landes, très exposé aux incendies de forêt : « Ces dernières années, les feux sont restés contenus. Mais ici, nous ne sommes pas à l'abri d'un événement majeur. Si cela survenait, la situation deviendrait sans doute très compliquée à gérer », avertit le président du service d'incendie et de secours (Sdis) 40, Jean-Claude Deyres.

L'activité des pompiers dans la région



SAPEUR
POMPIER

Source : Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

« Le dernier service public »

INTERVIEW Le président du service départemental d'incendie et de secours (Sdis) des Landes dénonce un système à bout de souffle

« **Sud Ouest** » En tant que président d'un Sdis, comment réagissez-vous au malaise exprimé par les pompiers ?

Jean-Claude Deyres Aujourd'hui, nous sommes face à un problème de sécurité et de santé publique. Le système que l'on a laissé s'installer depuis une quinzaine d'années ne fonctionne plus. Dans beaucoup de territoires en France, il n'y a presque plus de médecins, plus d'ambulances, plus de gendarmes. Le dernier service public de proximité dans ce pays, ce sont les pompiers ! On ne peut pas leur demander de pallier toutes les carences du système, surtout à moyens constants.

Le nombre d'interventions est en augmentation...

Et cela, de façon exponentielle depuis quinze ans. Cela tient à la fois à l'augmentation de la population dans certains départements mais aussi à des sollicitations pour des missions ne relevant pas de la compétence des pompiers. J'estime leur nombre à au moins 5 000 dans les Landes, en 2018, sur 33 000 interventions. Dans un département comme la Gironde, c'est encore plus. Par exemple, lorsqu'un malade appelle le 15, si l'opérateur ne peut dépêcher un médecin ou une ambulance privée, il se

tourne vers les pompiers qui, eux, répondent toujours présent. Mais une fois sur place, on se rend compte que cela ne relevait pas de l'urgence vitale et que ç'aurait pu attendre le lendemain.

Y a-t-il un manque d'ambulances ?

Pas forcément. Mais ce sont des entreprises privées. Ils ne vont pas assurer des permanences les week-ends, les jours fériés ou la nuit. L'État pourrait les obliger. Mais il faudrait les payer. En 2018, dans les Landes, le Samu a comptabilisé 2 000 interventions de pompiers déclenchées à cause d'une carence d'ambulance. Dans ce cas, le Samu rembourse 120 euros au Sdis par intervention. On récupère 220 000 euros.

Mais si on avait mobilisé les bons services, cela aurait coûté trois fois plus. Et, dans ce cas, c'est la Sécu qui aurait payé. Au bout d'un moment, on tourne en rond. D'autant que notre système fonctionne avec des pompiers volontaires.

Mettez-vous à la place de l'employeur qui doit laisser partir un ou deux salariés qui sont pompiers volontaires pour une intervention qui n'est ni un incendie ni une urgence vitale, mais pour remplacer un privé. Tout cela finit par démotiver tout le monde.



Jean-Claude Deyres est vice-président PS du département des Landes. PHOTO PASCAL BATS/« SO »

Faut-il revoir le mode de financement des Sdis, et notamment le plafonnement de la participation des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) votée en 2002 ?

Que ce soit le Département ou les EPCI, cela revient au même, ce sont les contribuables qui vont financer car les budgets des collectivités ne sont pas extensibles. Ce n'est pas à une commune de payer le transport de quelqu'un qui est malade. Il faut que l'État se prenne en main de sorte que les pompiers n'aient à accomplir que les missions qui leur incombent. Des tables rondes avec l'Agence régionale de santé, la Sécu, les Sdis sont en cours. Mais on redoute que cela prenne du temps.

Nouveaux cépages, une planche de salut

Pour s'adapter au changement climatique, avoir des vins moins alcoolisés ou se démarquer commercialement, on n'a jamais autant travaillé sur de nouveaux cépages dans notre région



Marine Dubard, du château Lauverie (Dordogne) dans sa parcelle de vignier, un cépage blanc typique de la vallée du Rhône, qu'elle considère adapté à la recrudescence des fortes chaleurs dans notre région. PHOTO GUILLAUME BONNALD/V.S.O.

César Compadre
c.compadre@sudouest.fr

C'en est émuant. Devant nous, des vignes plantées il y a quelque 200 ans. Époque lointaine où Napoléon Bonaparte était aux affaires et où la ration des soldats au front comprenait du vin et de l'eau-de-vie.

Cinq cents cepages aux formes tortueuses et au tronc de gros diamètre. « C'est notre bibliothèque vivante. La typicité de nos vins est là, et notre avenir aussi. » Nadine Raymond, ingénieur agronome et œnologue, les bichonne comme des enfants. Sous son bras, un cahier avec des pages de tableaux reprenant l'itinéraire et les caractéristiques techniques de ces précieux témoins.

Nous sommes à Saint-Mont, commune du Gers, dont le poul bat au rythme de la cave de Plaimont, une des plus emblématiques de tout le Sud-Ouest. Responsable recherche et développement de cette coopérative qui fait vivre 800 familles sur 5 300 hectares – l'équivalent de la superficie du vignoble de Saint-Émilion –, l'agronome est heureuse d'avoir sorti de

l'ombre le cépage manseng noir.

« André Dubosc et Jean-Paul Houbart, deux pionniers de la cave, avaient mené un long travail pour recenser les cépages historiques de notre piémont pyrénéen. Cette parcelle séculaire, trouvée presque par hasard chez un adhérent, est classée au titre des monuments historiques depuis 2012, c'est unique », indique-t-on.

La solution est dans le passé

Oublié par tous, le manseng noir est désormais planté sur 27 hectares et donne lieu à une cuvée spécifique depuis le millésime 2017. « Il avait été délaissé il y a une centaine d'années, après la crise du phylloxéra, car il ne donnait pas assez d'alcool, de l'ordre de 6° à 7° », précise la technicienne, en poste ici depuis 2013.

Seulement, le climat s'est déréglé, les vagues de canicule se multiplient, les étés sont plus secs et l'eau manque parfois. Logiquement, le pourcentage volumique de nombre de vins rouges s'envole, à 14 % vol ou plus. Comme si l'histoire repassait les plats, avec ce cépage manseng noir, le problème d'hier devient une solution pour aujourd'hui.

Dans le superbe monastère que Plaimont vient de racheter sur la commune de Saint-Mont, place à la dégustation, dans la cave voûtée, sous l'église. Le manseng noir arbore des notes épicées ; gouleyant et digeste, il titre 11,5°, comme la plupart des vins français, il y a quinze ans à peine.

« Le réchauffement climatique est là, on s'adapte. En plus, c'est un cépage local, ce sont nos racines », précise Olivier Bourdet-Pees, directeur de Plaimont. L'époque où l'on moquait les productions gersoises et d'autres – en parlant de « vins légers et sympas », sous entendu

sans structure ni intérêt – est révolue. « Les jeunes assument de boire des vins frais, rouges ou blancs, avec moins d'alcool, loin des a priori. En France comme à l'étranger », ajoute-t-il.

Existe-t-il d'autres cépages à remettre demain en avant, du côté de Plaimont ? « Oui, le bien nommé "tardif" dont on vient de planter 5 000 pieds. Il fut aussi délaissé, jadis, car il ne mûrissait qu'en novembre – avec le risque de pourrir sous les pluies automnales – et sans dépasser les 10°. »

Chez Plaimont, la remise au goût du jour des manseng noir et

GARDER LA TYPICITÉ DES VINS D'AOC

Dans notre région, la plupart des vins sont en AOC, avec des règles strictes. Il est difficile d'intégrer de nouveaux cépages car l'Inao (Institut national de l'origine et de la qualité) veille au grain : la typicité des vins doit être préservée. Comme chez les Dubard, l'IGP (indication géographique protégée), aux normes moins strictes, est une solution pour vendre des vins d'un nouveau genre. L'Inao commence à lâcher du lest car, avec l'évolution du climat, chacun cherche des va-

riétés nouvelles pour s'adapter. Ensuite, il existe des cépages résistants à certaines maladies, et donc moins exigeants en produits phytosanitaires, mais on ne sait pas bien le goût qu'auront les vins. Une liste de cépages dits « d'intérêt à fin d'adaptation » est là. Ils ne devront pas dépasser 5 % de la superficie de l'exploitation ; ils seront obligatoirement assemblés à d'autres cépages (dans une limite maximale de 10 %) ; et ne devront pas apparaître sur les étiquettes.

tardif ne représente finalement que la continuité d'une politique ancienne. Car c'est déjà en remettant en selle, il y a quarante ans, le colombar – notamment avec la marque Colombar – que le succès est venu. Un vin blanc, classé IGP Gascogne, que l'on trouve dans nombre de supermarchés, et sur la côte durant tout l'été.

Une innovation commerciale

Maintenant, direction la Dordogne, pour goûter du vignier, un cépage blanc de grande notoriété le long de la vallée du Rhône mais pas du tout dans les usages du Sud-Ouest. Grégory et Marine Dubard se sont lancés.

« L'AOC Bergerac manque de reconnaissance. Nous devons nous démarquer commercialement et présenter à nos acheteurs des nouveautés », indique le jeune couple, qui exploite le château Lauverie, à Saint-Méard-de-Gurçon. 84 hectares de vignes auxquels il faut en ajouter 16 autres situés dans le bordelais voisin (Lalande-de-Pomerol et Puisseguin).

L'époque où l'on moquait les productions gersoises, en parlant de « vins légers », est révolue

Au total, 700 000 bouteilles et beaucoup de voyages pour les écouler. Au-dessus du château, les 2 hectares de vignier plantés en 2016 sont là, des cepages aux feuilles bien vertes. « Nous avons été convaincus de l'intérêt de ce cépage lors d'un voyage en Ardèche, chez un ami vigneron. Il s'adaptera bien à nos terroirs », indique-t-on.

La première cuvée – le vignier by Lauverie – est disponible sur le marché à 7,90 €. Et ce dans la catégorie juridique IGP Périgord, et non en AOC Bergerac. Car l'Inao veille au respect des traditions (lire ci-dessous). Le vin est frais et affiche en bouche de belles rondeurs. Il est bien différent du sauvignon, le principal cépage blanc cultivé dans notre région.

Le climat remonte de 300 km

En pionnier, le château Lauverie possède aussi 2 hectares de syrah, autre variété typique du monde méditerranéen. « Quatre hectares de nouveaux cépages représentent un risque financier mais c'est également une réponse au réchauffement climatique. » En Dordogne, les effets néfastes de la recrudescence de fortes chaleurs sont, comme partout, dans les esprits.

L'enjeu pour les vignerons ? Garder sous nos latitudes des vins frais et digests, en évitant la lourdeur de vins plus « chauds », présentant moins d'acidité et davantage d'alcool. Avec une règle climatique pointée par les experts : gagner en moyenne un degré, c'est monter d'environ 300 km vers le nord. La Rioja (vignoble du nord de l'Espagne) serait à Bordeaux et le climat de ce dernier en val de Loire.

Un Italien socialiste au perchoir

EUROPE L'élection de David Sassoli à la présidence du Parlement de Strasbourg complète les nominations à la tête de l'UE. Mais Ursula von der Leyen est attendue au tournant

Christophe Lucet
c.lucet@sudouest.fr

On attendait bien un socialiste mais plutôt originaire de l'est européen. Or c'est un Italien, peu connu hors des cercles de l'Union, sauf chez lui, qui a décroché hier le « perchoir » à Strasbourg : David Sassoli, un Florentin de 63 ans, dirigera dans les deux ans et demi qui viennent (la moitié de la législature) le Parlement européen, dont il est membre élu depuis 2009. Choisi au second tour par 345 voix (sur 667), il va remplacer au poste un autre Italien, Antonio Tajani.

Seul des cinq nouveaux dirigeants à être élu (les autres sont désignés par le Conseil des 28 chefs d'état et de gouvernement), Sassoli permet à son pays de rester dans la cabine de pilotage de l'UE que n'occuperont plus Antonio Tajani, Mario Draghi (à la BCE) ni Federica Mogherini (à la diplomatie européenne). Mais l'ex-journaliste de télévision (il présentait le JT vespéral de la RAI dans les années 1990) ne sera pas un soutien pour l'actuel gouvernement italien car le Parti démocrate auquel il appartient siège à Rome dans l'opposition au tandem eurosceptique Salvini-Di Maio.

L'Italien, préféré à la Verte allemande Ska Keller, n'avait pas de candidat conservateur (PPE) face

à lui. Logique, puisque les chefs de l'UE suggéraient qu'un socialiste soit choisi à la tête du Parlement pour « équilibrer » les nominations d'Ursula von der Leyen (PPE) à la Commission, Christine Lagarde (droite) à la BCE, Charles Michel (libéral) à la présidence du Conseil et Josep Borrell (socialiste) haut représentant à la diplomatie de l'Union.

Le bal des frustrés

Soutenu par les eurodéputés PPE, David Sassoli a dû se défendre d'être « le candidat du Conseil ».

Un exercice obligé car, chez les eurodéputés de tous bords, le choix des nouveaux dirigeants passe mal. On peut même affirmer que la frustration est sur tous les bancs.

À droite, l'éviction de Manfred Weber, candidat naturel du PPE (le parti arrivé en tête) à la présidence de la Commission, est un camouflet malgré la désignation d'une autre personnalité allemande et conservatrice (Ursula von der Leyen).

Chez les socialistes, la déception d'avoir vu la candidature du Néerlandais Frans Timmermans finalement écartée fait apparaître

Les Verts, quatrième groupe du Parlement mais sans poste important, font figure de grands perdants



L'eurodéputé italien David Sassoli, le nouveau président du Parlement de Strasbourg, succède à Antonio Tajani. PHOTO AFP

la nomination de Josep Borrell et l'élection de David Sassoli comme un lot de consolation.

Les Verts grands perdants

Au parti Renew Europe, celui des libéraux et macronistes, on peut se réjouir d'avoir placé le Belge Charles Michel à la tête du Conseil mais les ambitions d'un ténor du groupe, Guy Verhofstadt, ont été douchées. Quant aux Verts, pourtant quatrième groupe du Parlement mais sans poste important, ils font figure de grands perdants, et ne se privent pas – le Français Yannick Jadot en tête – pour tirer à boulets rouges sur la nouvelle équipe.

Déjà, les écologistes ont prévenu : ils pourraient refuser de vo-

ter le 15 juillet (ou en septembre, si le vote est repoussé) pour Ursula von der Leyen dont la nomination doit obligatoirement être entérinée par un vote des eurodéputés à la majorité absolue. Or la partie est loin d'être gagnée pour celle qui doit succéder à Jean-Claude Juncker : certains socialistes voudraient lui faire payer le non-choix de Timmermans. Auquel cas l'Allemande pourrait ne pas recueillir la majorité. Une épée de Damoclès.

Les pays de l'Est sont les autres perdants : le Polonais Donald Tusk parti, ils n'ont plus personne à l'avant du véhicule européen, payant sans doute leurs divisions et l'euroscepticisme de nombre d'entre eux.

CDC Habitat promeut le logement intermédiaire

RÉGION Le premier bailleur de France filiale de la Caisse des dépôts souhaite accélérer la livraison de logements sociaux et intermédiaires

Le logement intermédiaire est un logement accessible à celles et ceux qui dépassent de peu les plafonds de revenus qui les écartent du logement social, mais qui éprouvent des difficultés à financer la location d'un logement dans le marché libre. « Leurs tarifs sont au minimum, 10 % en dessous du loyer moyen du marché », assure Jean-Baptiste Desanlis, directeur interrégional Sud-Ouest (Nouvelle-Aquitaine, Occitanie) de CDC Habitat, filiale à 100 % de la Caisse des dépôts.

CDC Habitat est le premier bailleur de France (425 000 logements gérés) mais également le premier bailleur social (191 000 logements) via CDC Ha-

bitat social. « La France en général, la région en particulier manquent de ces habitations. Il est important que parmi les 1 500 logements construits chaque année, nous puissions en proposer 180 à 250 intermédiaires dans la région », explique le directeur interrégional.

« Ce type de logement est une solution à la problématique de l'éloignement domicile-travail et donc aux fins de mois difficiles des classes intermédiaires. Nous avons besoin de la prescription du politique qui a tout intérêt à structurer et diversifier les offres de logements de son territoire. » La crise des gilets jaunes est passée par là.



LA SCÈNE 1715 AVENUE DU BLUES, À COGNAC, PAR PHILIPPE MÉNARD. Vue depuis le toit panoramique de la Fondation Martell, elle pourra accueillir 1 500 spectateurs pendant Blues Passions. Auparavant, la scène se situait dans la cour intérieure de la maison de négoce, juste derrière, avec 1 000 places.

Au moins cinq écoles sauvées de la fermeture

ÉDUCATION

Une sixième école est concernée mais sous réserve

La direction des services départementaux avait prévu la fermeture d'écoles à classe unique. Mais le 27 avril, Emmanuel Macron a promis que plus une école primaire ne fermerait en France contre l'avis des maires. En Charente comme ailleurs, l'Éducation nationale a donc revu sa copie et, à l'issue d'un Conseil départemental de l'Éducation nationale (CDEN), mardi, a annulé la fermeture de cinq écoles à Oradour-Fanais, Bonneuil, Magnac-Lavalette, Le Tâtre et Charmé. Par ailleurs, l'école de Bréville devrait également éviter la fermeture « sous réserve d'une organisation pédagogique conforme ».

Pour la direction de l'Éducation nationale en Charente, la nouvelle carte scolaire répond à certains objectifs en achevant le dédoublement des classes de CP et CE1 à douze élèves en éducation prioritaire. Parmi les autres mesures mises en avant, la création de postes pour des besoins particuliers : un poste Ulis-école (unité localisée pour l'inclusion scolaire), un poste d'enseignant-référent, un demi-poste de d'aide et soutien aux enfants du voyage et un poste de coordonnateur TSA (troubles du spectre autistique).

Saint-Sornin a pansé ses plaies

INTEMPÉRIES Le village n'a pas oublié l'épisode dantesque de grêle du 4 juillet 2018. Mais il revit

Bertrand Ruiz
bruiz@sudouest.fr

Comme 17 autres communes, le 4 juillet 2018, Saint-Sornin, village de 900 habitants proche de La Rochefoucauld, a vécu l'enfer. Une tempête de grêle de quelques minutes a bouleversé la vie des habitants, hachant menu les toitures et intérieurs des maisons, des entreprises, des bâtiments agricoles ou municipaux.

En première ligne, quand il a fallu monter au front de l'après-tempête, Michaël Canit, le maire de Saint-Sornin, se souvient que le village avait perdu la moitié de ses habitants, privés de logis, sans avoir la certitude de les retrouver. La reconstruction était partie pour durer pendant des années.

Un an plus tard, la plupart des toits de Saint-Sornin ont retrouvé des tuiles neuves, hors cas particuliers de dépendances non assurées ou de propriétés en mal de succession. « Au bout d'un an, plus de 95 % des habitations des 18 communes ont été réhabilitées. Il faut saluer le travail des 200 entreprises qui ont abandonné leurs chantiers pour régler l'urgence. » Le maire englobe les assureurs dans ses remerciements, le fonds de concours du Département permettant de financer les « restes à charge » des familles.

« La Région a aussi joué son rôle, là où ses compétences s'exercent. Ses aides ont limité l'impact financier de la tempête dans les entreprises industrielles, artisanales et agricoles touchées ».

Le cas de l'école

Côté patrimoine municipal, la facture promettait d'être salée. « 8 000 m² de toitures détruites sur



Michaël Canit et son adjoint Jacky Rousseau dans la cour de l'école qui sera rasée et reconstruite grâce à la Communauté de communes. PHOTO SUD OUEST

nos bâtiments communaux, de la mairie à l'église », compte Jacky Rousseau, adjoint au maire. Le montant des travaux (800 000 €) a été réglé « à 100 % » par l'assureur.

Et il y a le cas particulier de l'école, toujours impraticable, bientôt rasée et rebâtie. « La Communauté de communes La Rochefoucauld-Porte de Périgord a fait un choix fort en décidant d'investir à Saint-Sornin dans une école du XXI^e siècle, à l'unanimité des 29 communes. Seul, le village Saint-Sornin n'aurait jamais pu », soutient Michaël Canit.

À vrai dire, le maire de Saint-Sornin n'a jamais eu de doute sur la capacité de ses concitoyens à faire preuve de solidarité. « La culture d'entraide existe ici, elle se révèle un peu plus dans ces moments-là. Le soir même de la tempête, au PC du complexe sportif, des gens qui avaient eux-mêmes tout perdu sont immédiatement venus porter assistance. »

Et, à titre personnel, Michaël Canit reconnaît que l'expérience l'a changé : « J'ai appris des choses. Mais c'est une situation que je ne souhaite pas à mon pire ennemi. Après, il n'y a pas eu de morts... Je pense souvent à mon collègue de Trèbes, dans l'Aude, qui, l'an passé, a vécu les attentats, avec le décès du colonel Beltrame, et des inondations qui ont fait neuf morts. Ça permet de relativiser. »

(1) Chazelles, Marillac-le-Franc, Orgedeuil, Pranzac, Rancogne, Saint-Germain-de-Montbron, Vilhonneur, Vouthon, Yvrac-et-Malleyrand, Chabanais, Chabrac, Chassenon, Chirac, Étagnac, Pressignac, Exideuil-sur-Vienne, Brigueuil.

SUD OUEST.fr

Retrouvez notre reportage vidéo dans le village de Saint-Sornin

Abonnés

REPÈRES

150

En millions d'euros, le montant des travaux effectués dans les dix-huit communes touchées par la tempête.

12 800

Le nombre de déclarations des sinistres aux assureurs. Un fonds de concours du Département a aidé à financer le reste à charge.

900 000

En m², la surface des toitures laminées : un tiers de bâtiments agricoles, un tiers de bâtiments industriels et un tiers d'habitations.

Un dessert pour tourner la page

« Chacun a sa façon de digérer cette histoire. Certains ont la capacité de passer vite à autre chose. Pour d'autres, c'est plus difficile. » Les dégâts matériels sont une chose, les conséquences psychologiques en sont une autre. Et Michaël Canit est conscient de l'angoisse qui peut monter, depuis un an, chez ses administrés, à l'approche d'un nuage trop chargé. Pour autant, le village de Saint-Sornin entend tourner la page de l'épisode traumatisant. Le hasard a voulu que la Sorvinoise, fête du village regroupant la fête du vin et l'ancienne frairie, a lieu ce samedi, un an et deux jours après la tempête. Concerts, spectacles, dégustations de vins et de bière locales, exposition d'artisanat d'art... La fête permettra de regrouper ceux qui, d'ici ou d'ailleurs, se sont mobilisés depuis un an. « Des amis viennent à 50 de Salles-de-Barbezieux, dans le sud du Département ». Et d'autres d'Alsace, d'Eguisheim où le maire a noué des liens d'amitié avec Michaël Canit. Le boulanger du village, Jean-Luc Boucher, a créé un dessert pour l'occasion : la tulle de Saint-Sornin et son grêlon. Une façon appétissante de dédramatiser...



Alors que la fête du village approche

Interdiction de circulation

Le périmètre de sécurité
pour le Blues Passions



Cognac Blues Passions commence demain dans le centre-ville. L'hypercentre sera interdit à la circulation dès 15 heures. Avant ça, les véhicules auront dû quitter les places de stationnement à 12 heures.

Le Blues se joue aussi dans les commerces

ÉVÉNEMENT Cognac Blues Passions, c'est un festival. Mais en dehors du Jardin public, certains commerces vont vibrer au même rythme. Tour d'horizon

Jonathan Guérin
j.guerin@sudouest.fr

Il jouent un peu à la reconstitution de ligue dissoute. Les gérants du tabac le Khedive, du restaurant l'Xpress et de la boulangerie la Mie câline se sont associés pour proposer une programmation lors de Cognac Blues Passions qui commence ce soir à Jarnac et demain dans la cité des eaux-de-vie. Une manière de pallier l'absence de proposition de l'association des cafetiers de la place François-I^{er} tombée en désuétude.

« L'an dernier, il n'y avait pas grand-chose en ville, en tout cas rien sur la place », regrette Jean-Marie Garnier, de l'Xpress. « On ne sentait aucun fond sonore, c'était d'une tristesse absolue. » Boris Fremont, de la Mie câline, abonde : « Ce qui était fait n'était pas à la hauteur. À part une fanfare qui déambulait, on n'a pas eu droit à grand-chose. »

Les cafetiers ne jettent pas la pierre au Blues mais plutôt à la mairie, qu'ils auraient préféré plus dynamique sur ce coup-là. Toutefois, on sait bien que la place François-I^{er} a entretenu des rapports compliqués avec le festival. Voilà quelques années, les « bars en bleus » étaient une vingtaine à sous-traiter l'animation à Michel Rolland. Mais le coût étant jugé trop cher, West Rock avait été préféré.

Des billets jugés trop chers

En 2019, chacun joue un peu solitaire. Louise, le Garden Ice et la Renaissance font partie du programme « in » du Blues. « Nous, on a essayé de se caler dans les inter-



La dernière fois qu'une grande scène a été installée place François-I^{er}, c'était en 2016. Depuis, chaque commerçant se débrouille pour faire vivre le festival. PHOTO ARCHIVES ANNE LACAUD

stices de ce qui était prévu », précisent le Khedive, l'Xpress et la boulangerie la Mie câline. Ainsi, une scène sera montée sur la place où viendront jouer des artistes, entre 11 h 45 et 14 heures, puis entre 20 h 30 et 00 h 30. « Le prix des billets pour le festival est quand même assez cher, juge Jean-Maurice Garnier. Alors le but, c'est que les gens aient de quoi s'amuser, pas de faire concurrence. Nous voulons participer à notre façon et animer la place. »

D'autres ont fait le choix de faire partie du programme officiel.

C'est le cas du restaurant l'Arty Show : « Il faut faire vivre la ville, insiste Nathalie Longuetaud. On parle toujours de redynamiser le centre, ça y contribue. » Toutefois, la gérante n'y voit pas tellement une occasion commerciale : « Ce n'est pas la poule aux œufs d'or. Si ce n'était que pour ça, je ferais autrement : un menu gastro pour 40 couverts, et voilà ! »

Un brunch en semaine

Les Chais Monnet mettent les petits plats dans les grands. Le brunch du dimanche aura lieu

tous les jours à 12 h 30 (vendredi, samedi et lundi) mais à un prix réduit (29 euros). La terrasse de la Distillerie accueillera des groupes.

Bien qu'excentré, le bar Luciole se met aussi au diapason. Sur la place du Solençon, on pourra retrouver des concerts de 19 heures à minuit, de vendredi à lundi.

Lire aussi notre interview de Jean-Jacques Milteau dans notre guide week-end. Et les zones concernées par les restrictions de circulation sont visibles sur le site Internet www.sudouest.fr

Pour mettre les stagiaires sur de bons rails

ÉDUCATION Établissements scolaires et professionnels ont planché ensemble pour homogénéiser le suivi des collégiens et lycéens en stage, et mieux les guider

Être à l'heure, être poli, avoir une tenue vestimentaire adaptée, respecter les règles de sécurité et d'hygiène, se montrer curieux et actif... Voici quelques-uns de la dizaine de conseils figurant dans le « code de conduite » réalisé conjointement par des acteurs du monde professionnel et des membres de l'Éducation nationale. Un outil tout simple pour rappeler des gestes de base aux collégiens et lycéens qui effectuent un stage.

C'est l'une des actions menées dans le cadre du « comité local école-entreprise » (Clée). Les pre-

miers résultats ont été présentés, hier soir, aux acteurs du monde professionnel et de l'Éducation nationale. Ils ont une dimension très concrète. « Il y a de grosses différences entre les établissements scolaires. Certains ont des documents de deux pages, d'autres de 12 pages, ce n'est pas toujours très lisible », relève Katia Jolly, responsable des ressources humaines de la société Salomon, une filiale de Verallia.

Des représentants des deux parties ont planché sur une uniformisation des conventions de stage,

qui s'appliquera à presque tout le secondaire dans le territoire de Grand-Cognac. Idem pour le document de fin de stage. Les dirigeants commerciaux de France, le Centre des jeunes dirigeants et l'Union patronale ont apporté leur appui. Patrick Marcuzzi est un fervent partisan d'un rapprochement entre l'école et l'entreprise. À la rentrée prochaine, relève-t-il, les BTS en management commercial opérationnel et en support de l'action managériale seront ouverts à l'apprentissage.

Philippe Ménard



Katia Jolly et Patrick Marcuzzi présentent le document conçu pour conseiller les élèves. P.H.M.

Les quartiers vont s'animer à l'heure d'été

ACTIVITÉS

L'Aserc dévoile son programme estival : mardis sorties, jeudis festifs...

Les quartiers sont prêts pour la période estivale. L'association socio-éducative de la région de Cognac (ASERC) vient de dévoiler le programme de l'été. Les centres sociaux des quartiers de Crouin, la Chaudronne et Saint-Martin sont concernés. Summer Café à la Passerelle, mercredis jeux d'eau aux Borderies font partie des nombreuses activités proposées. Celles-ci diffèrent d'un quartier à un autre.

Des animations communes aux trois centres sont aussi planifiées, notamment les sorties ou les soirées festives. Ainsi, les mardis sont destinés aux sorties : Bain des dames à Châteauneuf, festival du jeu à Parthenay... Et les jeudis soirs seront des moments festifs et culturels : soirée bohème autour d'un repas paella, soirée guinguette moules/frites en compagnie des A rise to kats...

Pour les plus sportifs, des initiations et tournois sont proposés sur le quartier de la Chaudronne comme un tournoi de pétanque ou une sortie vélo.

Flâner à l'Oasis

Pour les Cognacais qui voudraient flâner, rendez-vous à « l'Oasis », le sumom donné au jardin partagé, près de la Maison du temps libre, véritable poumon de vie pour le quartier. Il sera ouvert la semaine à l'exception du mardi matin et



Le jardin partagé de la Maison du temps libre, un des piliers des activités. ARCHIVES P.H.M.

vendredi après-midi. À partir de samedi, les grilles seront ouvertes chaque premier samedi du mois, de 14 heures à 17 heures.

Les tout-petits ont aussi leurs activités. Le lieu d'accueil Enfants Parents (LAEP) propose des animations tous les mardis, mercredis et jeudis pour les sorties. Au programme : jeux d'eau dans le quartier de Crouin, visite de l'Asinerie des Thibauds... Ces quartiers d'été s'inscrivent dans le projet de l'Aserc : développer le lien entre les Cognacais.

Adrien Marchand

L'ensemble des animations sont gratuites à l'exception des soirées festives et sorties. Renseignements et inscriptions au centre social MTL de la Passerelle et des Borderies. Tél. 05 45 36 87 50. Courriel : accueil.aserc@gmail.com.

GRANDE CHAMPAGNE

Nouveau cycle de « nuits blanches »



Ambiance joyeuse devant la « gare » reconstituée pour le spectacle à Genté. PHOTO S.M.

C'est une tradition bien instituée. Les quelque 150 bénévoles, adultes et enfants, comédiens novices ou chevronnés du territoire de Grande Champagne, sont prêts à animer les soirées estivales du vendredi pour Les Nuits blanches en pays jaune d'or, organisées par l'association Animation Culture Grande Champagne.

Des commentaires à écouter
Le thème est renouvelé tous les deux ans par Josette Guérin-Dubois et Francine Forgeron, che-

viles ouvrières, et bien entourées par une équipe dynamique. La première soirée est programmée demain avec un départ annoncé à 20 h 30, dans le bourg de Salles-d'Angles. « Le temps d'une balade nocturne, les anges du Pays du Cognac vous invitent à suivre Basile... avec vos sabots, votre cheval, ou par le train ». Cinq étapes seront au programme jusqu'au vendredi 30 août. À chaque étape, une troupe de comédiens en costumes d'époque, interprète une scène de vie quotidienne, accom-

pagnée de sons et lumières.

Les spectateurs se verront offrir un livret illustrant le circuit, et le fameux élixir d'or (jus de fruits pour les enfants) à l'issue du périple. Le temps du circuit, un CD ou une clé USB, pour chaque voiture, avec commentaire, sera prêt.

Samuel Méchain

Réservation préalable obligatoire (au moins une semaine à l'avance). Tarif : 25 €/voiture (5 personnes max). Renseignements et inscriptions au 05 45 83 37 77 ou au 07 60 57 88 67.

Les cinq escales en détail

« **LE MARCHÉ DES CROQUANTS** » (EN1636) : Jacquou est trop pauvre pour acheter des bœufs neufs ; écrasés d'impôts, les paysans ne vont-ils pas se révolter... Au village des Vallades.

« **ALLEZ, HUE COCOTTE** » (EN1859) : le cognac se vend mal, alors on charge la charrette avec tout ce qu'il est possible de vendre au marché,... À Genté, dans le Parc de la Mairie

« **LES BOHÉMIENS** » (EN 1910) : les bohémiens sont à la foire annuelle pour vendre leurs paniers et dire la bonne aventure,... À la mairie.

« **LA FOIRE DE LA SAINT-MÉDARD** » (EN 1910) : c'est la fête, la population se presse à la foire pour découvrir les nouveautés, faire des emplettes, et papoter,... Au silo.



« Allez ! Hue, cocotte ! » PHOTO S.M.

« **LE P'TIT MAIRAT** » (EN 1930) : Le petit train facilite le commerce et la circulation. Sans lui, comment aller à la foire de Rouillac, rejoindre la caserne ou revenir d'une noce bien arrosée...